



## PROPOSITION DE SECTION SUR LA SÉCURITÉ

La communauté de football est invitée à soumettre des règles actuelles à inclure dans une nouvelle section du livre des règlements sur la sécurité. Les règlements de cette nouvelle section mettent l'accent sur la sécurité et doivent être strictement appliqués et ne peuvent pas faire l'objet de modifications.

1. Indiquez la règle, le chapitre et l'article concernés par la modification.
2. Recopiez la version actuellement en vigueur de la règle en question.
3. Indiquez pour quelles raisons vous recherchez l'adoption du règlement dans la section portant sur la sécurité.

(a) Règle: \_\_\_\_\_ Section: \_\_\_\_\_ Article: \_\_\_\_\_ Page no: \_\_\_\_\_

(b) Version actuelle de la règle :

(c) Raisons de l'inclusion dans la section portant sur la sécurité :

Nom et Signature: \_\_\_\_\_

Association: \_\_\_\_\_

Signature du Président de l'Association: \_\_\_\_\_

Le comité des règles du football vous prie de présenter vos propositions de modification des règles de jeu à Football Canada par l'entremise de votre association provinciale de football avec plaquage ou de votre association provinciale des officiels.

**Les propositions doivent être envoyées au plus tard le 31 janvier 2017.**